

ministere du travail et des  
Affaires sociales

Projet

27-05-1995

Doc 1  
Page 11

Note d'information sur le Séminaire sur  
l'Education non formelle au Rwanda  
-----

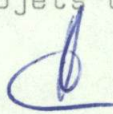
Du 26 au 27 Juin 1995, le groupe UNICEF - UNESCO en collaboration avec le Ministère du Travail et des Affaires Sociales, le Ministère de la Famille et de la Promotion Féminine et le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Associatif a organisé un Séminaire atelier sur l'Education non formelle au Rwanda.

Dans la ligne des recommandations de la conférence sur la Politique et la Planification de l'Education au Rwanda tenue du 24 au 27 Avril 1995, le Séminaire atelier sur l'éducation non formelle avait pour objectif de donner des lumières sur la situation de ce type d'éducation et de projeter des actions en vue de l'améliorer.

Le Séminaire a, sur base du document de travail en annexe, proposé une justification positive de l'éducation non formelle, les objectifs à atteindre, les stratégies d'approche et précisé les actions prioritaires. Le rapport final sera présenté par le groupe UNICEF - UNESCO.

Le processus des discussions est resté au niveau théorique, mais nous avons retenu, du moins en ce qui regarde le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Associatif la volonté de l'UNESCO à lancer des actions concrètes dans le domaine de l'éducation non formelle des jeunes. Le responsable de ce secteur au niveau de l'UNESCO a proposé une rencontre de suivi le 30 Juin 1995 et l'élaboration des projets concrets. A mon avis, nous pourrons lui soumettre les projets d'éducation dans le cadre de la mobilisation de la jeunesse, notamment la formation civique et la professionnalisation des jeunes.

HAKIZIMANA Protais  
Recherche et Appui aux  
Projets des Jeunes.

 30-6-95



REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTERE DU TRAVAIL ET  
DES AFFAIRES SOCIALES  
B.P. 1413 KIGALI.

Kigali, le 20 JUIN 1995  
nr 528/17.04/95

A traiter par	D.G.
Date entrée :	22/6/95
N° Classement :	0964/21

Monsieur le Ministre  
du M.I. TEVUMA  
.....  
.....

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Objet : Invitation

Le Ministère du Travail et des Affaires Sociales en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Associatif, de la Famille et de la Promotion Féminine et la section UNICEF-UNESCO a l'honneur de vous inviter au séminaire - atelier organisé au Centre IWACU de KABUSUNZU du 26 au 27 Juin à partir de 9h00.

A l'occasion de ce séminaire - atelier, nous aborderons le thème sur l'éducation non formelle au Rwanda.

Vous trouverez en annexe le programme provisoire et le document de Travail.

Veuillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de notre haute considération.

Le Ministre du Travail et  
des Affaires Sociale

Pie MUGABO

P.O.

DIRECTEUR DE CABINET  
Mr SIMBURUDALI Théodore



**Ministère du Travail et des Affaires Sociales  
Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Associatif  
Ministère de la Famille et de la Promotion Féminine**

**SEMINAIRE SUR L'EDUCATION NON FORMELLE**

**Du 26 au 27 JUIN 1995**

**DOCUMENT DE TRAVAIL**

## PLAN

1. Contexte et justification.
2. Objectif global.
3. Objectifs spécifiques.
4. Stratégies.
5. Actions prioritaires à mener.
6. Formation et thèmes de formation.
7. Moyens à mettre en oeuvre.
8. Suivi et évaluation.



## DOCUMENT DE BASE DU SEMINAIRE SUR L'EDUCATION NON FORMELLE

### 1. Contexte et justification

Point n'est besoin de justifier l'importance que revêt le secteur de l'éducation non formelle dans un pays comme le Rwanda où le secteur de l'éducation formelle ne couvre qu'un pourcentage très faible des besoins en matière d'éducation.

En effet, un regard sur deux documents élaborés après le séminaire sur l'Assistance d'Urgence et la Reconstruction du Système Educatif au Rwanda, du 7 au 8 Novembre 1994 et la conférence sur la Politique et la Planification de l'Education au Rwanda, du 24 au 27 Avril 1995, suffit pour montrer l'importance de ce secteur qui est un palliatif à l'insuffisance de l'éducation formelle.

Au Rwanda, les besoins en éducation n'ont jamais été couverts entièrement par le seul secteur formel. Le pays n'ayant pas suffisamment de moyens pour satisfaire les besoins en éducation formelle, il a fallu trouver une solution intermédiaire pour que les populations non scolarisées dans le secteur formel puissent au moins bénéficier d'une éducation de base dans le secteur non formel. Le secteur de l'éducation non formelle n'est pas une création récente au Rwanda, bien qu'elle n'a pas reçu l'appui total des dirigeants successifs du pays, jusqu'en avril 1994, (date de l'effondrement socio-politico-économique avec le génocide et la guerre).

En effet, à l'époque coloniale, déjà il y avait les foyers sociaux en faveur des femmes des évolués, pour combler le fossé créé entre les évolués et leurs femmes par l'enseignement formel.

A l'époque de la 1ère République, l'éducation non formelle n'a pas subi de grandes modifications. Les foyers sociaux ciblaient les femmes, suivant le principe "éduquer la femme c'est éduquer la société".

A l'époque de la deuxième République, l'éducation formelle a dépassé la cible habituelle (jusqu'à les femmes et les filles) pour toucher aussi les hommes.

C'est en 1977 qu'ont vu le jour les centres préfectoraux et communaux de développement et de formation permanente (CC/CPDFP). Ces centres sont des structures de coordination des différentes interventions en matière d'éducation populaire.

Cependant malgré les efforts d'élargissement et de redéfinition de la mission de ces centres, l'éducation populaire n'a pas atteint tous les objectifs qu'elle s'est assignés compte tenu de l'insuffisance des ressources humaines, matérielle et financières.

En 1987, l'éducation populaire est tombée en crise. A titre d'exemple, en 1989 les inscrits dans les centres d'alphabétisation étaient 503 168 personnes, alors que celles régulièrement présentes et effectivement alphabétisées ne dépassaient pas 41 168 personnes. Depuis 1990, la situation de guerre a accéléré la démotivation et les centres d'alphabétisation se sont vidés davantage.

### Pourquoi cette situation de crise de l'éducation populaire ?

Plusieurs facteurs expliquent cette situation, mais les plus saillants sont :

- L'insuffisance des ressources humaines : vu le monde de demandeurs, (population bénéficiaire) deux personnes affectées au Centre Communal de Développement et de Formation Permanente (CCDFP) n'étaient pas capables de couvrir toute la commune.
- Manque de moyens matériels et financiers : l'Etat n'a jamais alloué suffisamment de fonds dans le secteur de l'éducation non formelle, bien qu'elle cernerne une grande partie de la population. Le volet Alphabétisation a obtenu quelques résultats si maigre soient-ils, grâce à l'appui de l'UNICEF.
- Manque de coordination entre les différents intervenants en matière de l'éducation non formelle: les responsables des Centres Communaux de Développement et de Formation Permanente n'ayant pas d'emprise sur leurs collaborateurs du secteur informel (représentant du minagri, du minisanté, du mijeuma,...) Ne pouvaient pas planifier leurs actions et chaque intervenant organisait son travail à sa façon pour un même public. Ceci avait des conséquences fâcheuses suivantes :
- la perte de temps, d'énergie et de fonds en faisant la même chose pour les même personnes;
- le tiraillement de la population qui a engendré une démotivation progressive;
- le suivi et l'évaluation étaient impossibles à réaliser de façon objective parce que les interventions se faisaient d'une manière incontrôlées.

Face à ces problèmes et pour éviter de retomber dans les erreurs du passé, un cadre de collaboration concerté entre les principaux intervenants doit être défini, et ce à tous les niveaux.

### 2. Objectif global

Renforcer la capacité de la population de participer activement au processus de réconciliation nationale et de reconstruction en mettant un accent particulier sur la formation technique et l'Education pour la Paix et la démocratie en faveur de la population, et des femmes et des filles en particuliers.



### 3. Objectifs spécifiques

1. Réduire l'analphabétisme parmi les adultes et la jeunesse déscolarisée ou non scolarisée.
2. Renforcer la capacité de la population de lutter contre la pauvreté et d'aboutir ainsi à l'auto-suffisance alimentaire.
3. Renforcer les connaissances de base de la population surtout des femmes et des filles en matière de santé, d'hygiène, de nutrition, de planification familiale, de protection de l'environnement...
4. Donner à la population les compétences techniques indispensables à la création des activités génératrices des revenus.
5. Cultiver chez la population le sens de la paix, de la tolérance, de la justice, de l'équité, de la démocratie et du respect des droits de l'homme,...
6. Redynamiser les CC/CPDFP et CFJ.
7. Former les formateurs dans les divers métiers pouvant permettre aux jeunes d'accéder aux emplois et aux activités génératrices de revenus.
8. Concevoir, exécuter, coordonner et appuyer des projets qui ciblent les femmes et les filles.

### 4. Stratégies

1. Mobiliser les autorités politiques et administratives, les représentants des confessions religieuses, les responsables des projets de développement rural et la population elle-même à soutenir l'Education Non Formelle.
2. Donner une nouvelle orientation aux programmes dispensés aux CC/CPDFP/CFJ et élaborer de nouveaux cours adaptés à la situation d'après guerre en mettant l'accent sur la réconciliation nationale, la formation pratique, la paix, la justice,...
3. Promouvoir l'écoulement des produits des CC/CPDFP, des centres de formation professionnelle et des associations, groupements et coopératives en vue de l'augmentation des revenus de la population et de la motivation de cette dernière à fréquenter ces centres.
4. Recruter et former un personnel technicien, suffisant et de qualité morale, intellectuelle et professionnelle.
5. Construire de nouveaux C/CPDFP/CFJ et réhabiliter les CC/CPDFP/CFJ existants. Aux
6. Descente sur terrain pour le suivi régulier des activités en matière de l'Education Non Formelle
7. Assurer la coordination des actions de l'Education Non Formelle, en mettant en place les comités préfectoraux et communaux indépendants de l'administration locale.



5. Actions prioritaires à mener

Intitulé	Durée	Calendrier	Résultats attendus
Organiser un séminaire sur l'alphabétisation fonctionnelle et conscientisante.			les formateurs auront maîtrisé la méthodologie d'alphabétisation
Créer un bureau de coordination des activités de l'éducation non formelle.			-le bureau évitera la dispersion des énergies et des fonds -la centralisation des activités de tous les intervenants en matière de l'éducation non formelle.
Inventaire des besoins en formation et en matériel : -imprimer les manuels d'alphabétisation et les affiches -approvisionnement en matériel et fournitures de bureau et matériel didactique.			liste exhaustive des besoins de la population en matière de formation, en matériel et en fourniture.
Formation professionnelle des agents de l'administration centrale, préfectoraux et communaux.			les participants doivent avoir bien assimilé le contenu du séminaire.
Sensibilisation des autorités politico-administratives et autres intervenants dans le cadre de l'éducation non formelle.			les autorités auront compris le bien fondé de l'éducation non formelle et apporteront leur contribution.

6. Formation - Thèmes de formation

Education à la paix, la tolérance, l'équité, la démocratie et aux droits de l'homme. cfr projet "éducation à la paix".			Le rwandais sera disponible à vivre avec ses concitoyens et avec les étrangers .
Alphabétisation.			le rwandais sera libéré de l'ignorance et de l'analphabétisme.
Santé (sida, MST...), hygiène, nutrition, planing familial protection de l'environnement,...			Améliorer les conditions de vie de la population.

## 7. Les moyens à mettre en oeuvre

Les ressources humaines :

- bureau de coordination
- conception des programmes
- planification de l'éducation non formelle
- formation des formateurs
- formateurs

Les moyens matériels :

- matériel pédagogique
- moyens de déplacement
- équipement des CC/CPDFP et CFJ
- atelier de production de brochure

Les moyens financiers :

- budget pour l'éducation non formelle

## 8. Le suivi et l'évaluation

- Evaluer régulièrement les bénéficiaires de la formation à la fin de chaque session.
- Etablir un système de contact régulier avec les anciens stagiaires.
- Fournir aux alphabétisés des brochures en rapport avec leurs aspirations pour assurer l'auto-formation continue.
- Evaluer le programme et les formateurs à la lumière des informations recueillies.

**N.B.** : Le suivi et l'évaluation définitif dépendra de la concertation des ministères ou des différents intervenants ayant dans leurs attributions l'Education Non Formelle.